

LA FEUILLE DE CHÊNE

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY

COMMUNE DE GLAND

BULLETIN D'INFORMATION **MUNICIPAL**

JUIN 2008

UNE NOUVELLE EQUIPE AU SERVICE de la COMMUNE



SOMMAIRE

LE MOT du MAIRE	p. 1	TRANSMETTRE	
DELEGUES dans les SYNDICATS	p. 1	Petites histoires de Gland	p. 9
COMMISSIONS COMMUNALES	p. 3	ANIMATIONS – FETES	
Le CCAS, c'est quoi ?	p. 3	Dans les neurones	p. 9
COMMISSION CADRE de VIE	p. 4	Assemblée Générale Foyer Rural	p. 10
LE BUDGET de la COMMUNE	p. 5	Fête de la musique 21 juin 2008	p. 10
MAIRIE EN ACTION	p. 5	14 Juillet 2008	p. 11
MAIRIE PRATIQUE	p. 6-7	Sorties spectacles	p. 11
MAIRIE RALEUSE	p. 7	Randonnée pédestre 1 ^{er} mai 2008	p. 12
Une page d'histoire par B. SONNETTE	p. 8	Des visiteurs à Gland	p. 12

LE MOT DU MAIRE

CIVISME ET BON SENS

Plusieurs personnes m'ont signifié leur « Ras le bol » sur l'incivisme récurrent entretenu par quelques individus.

Je suppose qu'il en est ainsi à chaque changement de maire car j'ai retrouvé des écrits qui relatent les mêmes faits et comportements.

Avant de rappeler à l'ordre les indisciplinés ou distraits et de légiférer, s'il n'y a pas d'entente possible, je fais appel au BON SENS de TOUS, jeunes, moins jeunes et anciens.

Ce sont souvent des actes répétitifs tels que :

- stationnement gênant,
- nuisances sonores en dehors des heures où cela est admis,
- nuisances apportées par les animaux,
- comportements atypiques qui dénotent un manque de respect pour l'autre, qui génèrent une réaction disproportionnée vis à vis de l'acte initial.

Je vous invite à méditer l'article 4 de notre constitution :

Art. 4 :

« La liberté est le pouvoir qui appartient à l'Homme d'exercer à son gré toutes ses facultés ; elle a la justice pour règle, les droits d'autrui pour bornes, la nature pour principe, et la loi pour sauvegarde.

G. Pelamatti

**DELEGUES
dans les SYNDICATS**

UCCSA

(Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne)

M. DUGLAND Frédéric

CCRCT (Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry)

M. PELAMATTI Gérard
M. DUGLAND Frédéric
M. COSTE Philippe

USESA (Syndicat des Eaux)

M. METIVIER Vincent
M. COSTE Philippe

USEDA (Syndicat d'Electricité et Gaz)

Mme VAILLANT Maryse
M. PELAMATTI Gérard

SIAM (Syndicat d'Aides Ménagères)

Melle PHILIPPON Murielle
Mme HUREAU Jacqueline
Mme VAILLANT Maryse

SARCT (Syndicat d'Assainissement)

M. CARLIER Michel
Mme BEAUFORT Colette
Mme JACOB Marie-José
M. BEAUFORT Damien

SITUACT (Syndicat des Transports Urbains)

Mme RENOULT Sandrine
Melle PHILIPPON Murielle
Mme JACOB Marie-José
Mme HUREAU Jacqueline

**MEMBRES
des COMISSIONS COMMUNALES**

FINANCES :

M. PELAMATTI Gérard (Président)
M. METIVIER Vincent
M. CARLIER Michel
Melle PHILIPPON Murielle
M. DUGLAND Frédéric
M DIGARD Claude
Et tous les présidents de commissions concernés

TRAVAUX :

M. DUGLAND Frédéric (Président)
M. METIVIER Vincent
M. BEAUFORT Damien
M. COSTE Philippe
M. HUSSON Yves
M. MALETTE Florent

VOIES – CHEMINS – ECLAIRAGE – BOIS :

M. METIVIER Vincent (Président)
M. COSTE Philippe
M. BEAUFORT Damien

FETES – CEREMONIES et PARTENARIAT FOYER RURAL :

M. CARLIER Michel (Président)
M. METIVIER Vincent
Melle PHILIPPON Murielle
M. PELAMATTI Gérard
M. DUGLAND Frédéric

CADRE de VIE – DECORATION DU VILLAGE

Melle PHILIPPON Murielle (Présidente)
M. COSTE Philippe
M. BEAUFORT Damien
M. METIVIER Vincent
M. MALETTE Florent
Mme BEAUFORT Colette
Mme JACQUIOT Irène
M. JACQUIOT Patric
M. BESSE Marcel
M. PASSEBECQ Bernard

INFORMATIONS – COMMUNICATION – AFFICHAGE :

M. CARLIER Michel (Président)
Mme RENOULT Sandrine
M. SONNETTE Bernard
M. PELAMATTI Gérard
M. DIGARD Claude

ECOLES :

M. PELAMATTI Gérard (Président)
M. CARLIER Michel
Mme RENOULT Sandrine

IMPOTS DIRECTS :

Le tirage au sort par la Préfecture n'ayant pas encore eu lieu, nous ne connaissons pas encore la composition de cette commission

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Membres du Conseil Municipal :

M. PELAMATTI Gérard (Président)
M. CARLIER Michel
Mme HUREAU Jacqueline
Mme JACOB Marie-José
Melle PHILIPPON Murielle
Mme VAILLANT Maryse

Représentante de l'UDAF (Union Départementale de Associations Familiales):

Mme FERAGUS Elise

Membres désignés :

Mme POQUERUS Odette (Vice-présidente)
M. BESSE Marcel
Mme DUGLAND Liliane
M. LABUSSIÈRE Gérard

LE CCAS ? C'EST QUOI ?

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend le Maire qui en est le Président et en nombre égal, 5 membres élus par le Conseil Municipal en son sein et 5 membres désignés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal.

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale tient au moins une séance par trimestre. Il se réunit sur convocation de son Président, soit sur l'initiative de celui-ci, soit à la demande de la majorité des membres du Conseil.

Suite aux élections et à la mise en place de la nouvelle équipe municipale pour les six années à venir, une réunion a eu lieu le 10 avril dernier pour élire autour de M. Gérard PELAMATTI, Maire de Gland et Président de droit, les différents membres du CCAS

Mme Odette POQUERUS le seconde en tant que Vice-présidente et représentante des personnes âgées

L'objectif principal du CCAS est d'aider les personnes de tous âges en difficulté, en détresse.

Dans ce monde d'individualisme, il est primordial que chacun de nous soit et reste vigilant à l'égard de nos aînés.

De nos jours, les personnes âgées peuvent rester à leur domicile le plus longtemps possible grâce aux différents services d'aide à la personne (aide-ménagère, portage des repas etc.)

Néanmoins, il est important de :

- pouvoir leur témoigner notre sympathie,
- leur montrer que nous ne les oublions pas.

C'est la raison pour laquelle, lors de cette réunion, il a été décidé à l'unanimité, de les visiter, soit à l'hôpital, soit à leur domicile, en leur apportant un présent. Mais le plus important est de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls dans cette épreuve. Pour cela, il est nécessaire que nous soyons informés autant que faire se peut de tout problème de santé (hospitalisation ou non) de nos aînés.

« Nous comptons sur vous » comme l'a si bien dit Coluche. Merci.

Mais l'action du CCAS ne se limite pas à nos anciens. il peut aussi intervenir pour donner le petit coup de pouce financier ou matériel qui vous permettra de faire partir votre enfant en classe de mer,

en colonie de vacances par exemple, vous aider en cas de sinistre (incendie, inondation) etc.

Un exemple de travail des commissions COMMISSION « CADRE de VIE »

Sous la présidence de Melle Murielle PHILIPPON et avec l'appui technique d'Edith FERAGUS, la commission « cadre de vie et décoration du village » s'est réunie le 7 mai au soir.

Les objectifs étaient de :

- Recenser les « bonnes volontés » (3 en dehors des élus)
- Programmer, déterminer et organiser les décoration florales

C'est ainsi que, Bernard Passebecq, Marcel Besse, Frédéric Dugland et Gérard Pelamatti ont procédé sous la houlette de Florent Malette :

- Le 9 mai au matin, désherbage des plantations du jeu de boules puis épandage de 6 mètres cubes d'écorces de pin. Gageons que cette opération destinée au bien-être de nos arbustes permettra aussi à Florent de minimiser ses interventions.
- Le 14 mai arrachage des anciennes fleurs et binage de tous les massifs et jardinières.
- Le 20 mai, après s'être approvisionné aux serres DEROUAULT de NOGENTEL, l'équipe, renforcée par Murielle Philippon, s'est attelée au repiquage de 470 fleurettes.

Glanais, nous vous confions vos fleurs, vous êtes autorisés à leur parler mais surtout à les observer... Cela limitera peut-être leur envie de voyager !



LE BUDGET DE LA COMMUNE

Grâce à l'excellente gestion de nos prédécesseurs, le budget 2007 a dégagé un excédent global de 98 612,16 €.

Pour 2008, le budget primitif voté prévoit un budget global de 413 364,24 € en équilibre, se répartissant entre :

1/ Fonctionnement (303 103,16 €)
(que nous appellerions dépenses courantes dans nos budgets familiaux)
Un exemple : Achat de fleurs et plantes pour embellir la Commune.

2/ Investissement (110 261,08 €)
(correspondant à des achats durables : télé, frigo, voiture, etc.)
Un exemple : La réfection de la voie communale (VC 6) dite Chemin de Champillon. Remplacement de l'éclairage public

L'essentiel des recettes de la commune proviennent pour partie de vos impôts locaux. Le Conseil Municipal a décidé de maintenir, pour cette année, les taux d'imposition de 2007 :

TAXE D'HABITATION : 9,35 %
FONCIER BATI : 9,47 %
FONCIER NON-BATI : 14,28 %

Les recettes attendues de ces trois taxes sont de 80 637 €
Pour mémoire le taux moyen national en 2007 de ces taxes est de :

TAXE D'HABITATION : 14,45 %
FONCIER BATI : 18,53 %
FONCIER NON-BATI : 44,20 %

A noter que les taux d'imposition de notre commune restent toujours bien en dessous de la moyenne nationale et départementale.

LA MAIRIE EN ACTION

REALISATIONS *1^{er} semestre 2008*

- 1^{ère} tranche de remplacement de l'éclairage public par des luminaires plus économiques en énergie et plus performants.
- Fleurissement du village et installation des pots de fleurs suspendus.
- Pose de deux bornes incendie à la Fraîche Fontaine.
- Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à la Fraîche Fontaine en cours de réalisation.

DES PROJETS POUR LE *2^{ème} semestre 2008*

- Réfection de la toiture de l'ancien garage à corbillard derrière l'église,
- Réfection d'une partie de la VC 6 dite Chemin de Champillon. Les travaux débiteront courant juillet. Des problèmes de circulation sont à craindre durant la période de travaux,
- Implantation d'abris bus à la coopérative viticole et à la Fraîche Fontaine (commun au ramassage scolaire et au Transval),
- Remise en état du réservoir du lavoir de la sente des Graviers,
- Achat de matériel pour l'entretien et la sécurisation des travaux de l'employé communal.

L'extension de notre village vers Brasles nous amène à effectuer pas mal de travaux de ce côté.



MAIRIE PRATIQUE

LES PERMANENCES

Secrétariat de mairie : Mme Angot

Les mardis et jeudis de 17h à 19h

Les samedis matins de 9h30 à 11h30

☎ : 03 23 69 24 56

Fax : 03 23 83 62 96

Mél : commune-de-gland@wanadoo.fr

Permanence du Maire et d'un Adjoint.

Les mercredis de 18h à 19h

Permanence des Adjointes : A tour de rôle

M. Dugland, M. Métivier, M. Carlier

Les samedis matins de 10h30 à 11h30

Ouverture Bibliothèque :

Les mercredis de 16h à 18h

Les samedis de 15h à 17h

Ouverture Informatique : « Picardie en ligne »

Les mardis de 16h à 19h

Les jeudis de 16h à 18 h

ETAT CIVIL 2008

††††††††††††††††

Nos condoléances à la famille de :

Mme VIANEY le 14 mars 2008

☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺

Nos félicitations aux parents pour la naissance de :

Mélisandre ASSAILLY le 16 mars 2008

Lucas ANIESA le 31 mars 2008

Margot BEAUFORT le 11 avril 2008

TARIFS EN EUROS POUR 2008

Location du foyer rural :

Pour les habitants de Gland : **200 €**

Pour les personnes extérieures : **300 €**

Location exceptionnelle du Foyer Rural :

Un tarif pour les locations courtes (séminaires, réunion d'affaires, etc.) hors week-end est à l'étude (1/2 journée, journée)

Concessions de l'ancien cimetière :

Concession de 50 années : **180 €**

Concession de 30 années : **99 €**

Concessions du nouveau cimetière :

Concession de 50 années : **390 €**

Concession de 30 années : **240 €**

N.B : la superficie des concessions du nouveau cimetière passe de 2 M² à 3.4 M²

Concessions du Colombarium :

Concession de 50 années : **800 €**

Concession de 30 années : **500 €**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

En 2009, nous voterons pour élire les députés européens qui siègeront pour une durée de cinq ans au parlement de Strasbourg. Seules les personnes inscrites sur les listes électorales pourront voter.

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales... nouveaux habitants ... ou jeunes ayant atteint la majorité peuvent s'inscrire dès la rentrée en septembre jusque fin décembre 2008 au secrétariat de la Mairie de Gland

Pensez-y ! Voter est un devoir ! ...

**DEMANDE DE NOUVEAU
PASSEPORT SECURISÉ
de L'UNION EUROPÉENNE**

Validité : 10 ans

Coût : timbre fiscal à 60 €

Délai de délivrance : 3 semaines environ

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.
- 2 photos d'identité de face, tête nue, de moins de 3 mois, parfaitement ressemblantes.
- Livret de famille.
- Un justificatif de domicile (facture EDF, EAU...) de moins de 3 mois.
- L'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement

**DEMANDE DE CARTE
d'IDENTITE SECURISÉE**

Validité : 10 ans

Coût : Gratuite

Délai de délivrance : 3 semaines environ

Pièces à fournir :

- Deux photos d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou livret de famille
- Un justificatif de domicile (facture EDF, EAU...) de moins de 3 mois
- votre carte nationale d'identité périmée ou une déclaration de perte ou de vol

- Si vous êtes né à l'étranger ou né de parents nés à l'étranger :
Certificat de nationalité française ou exemplaire enregistré d'une déclaration ou manifestation de volonté de devenir français ou décret de naturalisation ou de réintégration.

TRANSPORT SCOLAIRE



Les demandes de cartes de transport pour les élèves se rendant à l'école de Brasles pour l'année scolaire 2008-2009 sont disponible au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Faites votre demande le plus rapidement possible.

Apporter une photo d'identité ou son ancienne carte.

TRI SELECTIF

Pas de sacs plastique ni de conteneurs à roulettes pour les tontes et autres déchets verts. Il faut les mettre dans des poubelles plastique rigide...et pas trop lourdes. Pensez aux ouvriers chargés du ramassage.

Pas de branchages trop lourd ni trop volumineux (1m20 maxi)...dressés en fagots liés par une ficelle.

Si vous n'avez pas de conteneur ou s'il est détérioré, adressez-vous à la Mairie pour être pourvu ou pour un remplacement.

MAIRIE « RALEUSE »

**AMIS DES ANIMAUX
DOMESTIQUES**

Votre chien ou votre chat est d'humeur vagabonde ? Il peut être un danger pour les autres et risque de provoquer des accidents dont vous êtes responsables !

Vous ne feriez pas vos besoins sur le trottoir ou chez votre voisin. Ne laissez pas votre animal le faire. La Sente des Graviers par exemple, est lieu à hauts risques pour vos semelles.

Merci à vous, amis des bêtes...de penser au bien-être de vos concitoyens !

UNE PAGE D'HISTOIRE

Par Bernard SONNETTE

Poursuivons notre voyage dans le temps

1820 - On ne dit plus Maître d'école mais Instituteur

1821 - M. Jean Baptiste Levacher, maire depuis 1816, est réélu. Comme tous les Maires de France, il doit prêter serment :
« Je jure fidélité au roi, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume »

1822 - Météo : Nous n'avons point eu d'hiver. Les chaleurs ont pris au 10 du mois de mai jusqu'aux commencement de juillet comme on n'a jamais vu. Moisson du blé le 24 juin. Vendanges le 28 août.

- La cloche de notre église fondue en 1816 est cassée. Il est décidé de la remplacer par trois cloches de 550 kg, 350 kg et 260 kg. Maître d'œuvre, le fondeur du Roy Jean Simon Chéron du village de Fresne.

1826 – M. Hilaire Lemoyne, colonel en retraite, propriétaire et habitant le château, est nommé Maire de Gland. Il meurt Maire de Gland en 1852 à l'âge de 82 ans. Il avait été bon administrateur et d'une grande bonté pendant l'épidémie de choléra de 1832 qui avait fait tant de victimes.

Compte rendu sommaire de la délibération du Conseil Municipal :

« A l'unanimité du Conseil Municipal et de ses habitants, M. Carlier est autorisé à fixer le lieu où le corps de M. Lemoyne sera déposé dans le cimetière (vote d'un crédit de 150 francs pour la tombe et le monument en pierre) »

L'emplacement concédé à perpétuité par la commune aura deux mètres de large sur trois de long. Un monument en pierre en

forme de colonne surmontée d'une urne sera élevé. Il portera l'inscription :

« Ici repose Monsieur le Chevalier Hilaire LEMOYNE, colonel de gendarmerie en retraite, Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de Saint Louis, décédé Maire de Gland le 24 mai 1852 dans sa 82ème année.

En reconnaissance des bienfaits d'un aussi bon administrateur qui pendant le cours du choléra de 1832 qui a fait tant de victime dans la commune, a soigné jour et nuit les personnes malades et leur a prodigué gratuitement les médicaments dont ils avaient besoin. »

On verra une première réhabilitation partielle de la tombe en 1997. Don d'une plaque par M. Hureau – Métivier. Puis une seconde réhabilitation en 2003 par la commune et les Amis du Patrimoine Napoléonien.

1829 – Nouveau cadastre de Gland le 1^{er} septembre 1829.

1829 – 1876 L'abbé Cornilius Constant, né à Saint Simon en 1805, ordonné prêtre en 1828 devient curé de Mont St Père, de Gland et de Chartèves en 1829 et le restera jusqu'en 1876. Il écrira « Un curé de Campagne » ainsi que de nombreux autres livres. Il réalisera également un très intéressant extrait des registres paroissiaux concernant Mont St Père, Gland et Chartèves.

(à suivre...)



TRANSMETTRE...

Petites histoires de Gland

Lors de la visite des collégiens de Charly sur Marne à nos lavoirs, M. Sonnette et M. Pelamatti ont parlé du passé de notre village. Voici ce qu'ils en ont retenu. Etonnant !

« Le lavoir est un lieu où l'on parle de tout et de n'importe quoi, c'était là où presque tout le monde se rencontrait... et se racontait des histoires, des ragots...

Gland s'appelle comme ça car il y avait beaucoup de chênes dans le village et dans les environs ; les habitants de Gland ne s'appellent ni les « glandeurs », ni les « glandouilleurs » mais les « Glanois »

Le village n'est pas construit dans une zone inondable : il n'a jamais été inondé par les crues de la Marne.

Le village de Gland existe depuis la Préhistoire, il y avait aussi un camp romain. Au Moyen -Age, un château -fort a été construit, il est devenu par la suite une maison bourgeoise qui existe encore aujourd'hui.

La rue des Graviers était autrefois un ru : on y débardait le bois coupé dans le bois ; il était ainsi transporté jusque vers la Marne puis vers Paris, par flottaison.

En face du lavoir (rue des olivettes), c'était la mairie.

Pas très loin du lavoir, il existe une source-fontaine (la source St Jean) ; l'eau y est buvable mais pas potable : c'est-à-dire qu'on peut la boire mais c'est « à nos risques et périls » !

Pendant la première guerre mondiale, en 1918, le village a été détruit : tout le monde est parti sauf les personnes âgées qui se sont installées dans les maisons pas détruites ; à cause de la bataille, les maisons se sont effondrées et les personnes qui ont survécu ont appelé à l'aide ; les Allemands qui occupaient alors le village les ont sauvées en les ramenant tout en haut de la colline au-dessus de Gland.

Le lavoir a été reconstruit après la 1^{ère} guerre mondiale et M. Sonnette y allait laver le linge avec sa mère

ANIMATIONS ET FETES

DANS LES NEURONES...



Par le passé, des contacts ont déjà eu lieu avec nos « frères » de Gland dans l'Yonne et Gland en Suisse près de Genève.

Pourquoi pas un jumelage entre nos trois communautés ? Une idée à creuser ? Donnez-nous votre avis...

C'est assez tendance, certes, mais la plupart des villes, des régions, des pays, des communautés de communes ont un joli logo ou un blason qui orne leurs documents officiels. C'est aussi un moyen de reconnaissance rapide sur l'origine d'un courrier lorsque le facteur dépose un pli dans votre boîte aux lettres.

Peut-être existe-t-il un blason officiel pour notre village et nous comptons sur notre historien, M. Sonnette, pour nous faire part de ses recherches.

Sinon, si vous vous sentez des talents de dessinateur ou de graphiste, profitez des vacances qui se profilent à l'horizon. A vos crayons et envoyez-nous vos œuvres.

Des suggestions nous ont été faites et même des projets existent en vue de l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants. L'obstacle majeur est un coût élevé mais une réalisation par tranche pourrait être envisagée dans l'avenir.



Un petit rendez-vous avec le Père Noël en décembre pour nos plus jeunes ? Qu'en dites-vous ?

La Feuille de chêne est ouverte à tous les Glanois, mais dès septembre, un comité de rédaction destiné à nos jeunes sera créé en Mairie. De plus amples informations vous seront communiquées après la rentrée scolaire.

Nous sommes ouverts à toutes les idées, n'hésitez pas à nous en faire part !

FETE DE LA MUSIQUE
21 juin 2008



Pour la première fois, grâce à M. Daniel DIAZ et ses copains, il y aura sur la place du village de 18h30 à 20h (voir plus si affinité...) une animation musicale par le groupe

« GODE MORNINGUE »

Venez partager un moment de convivialité de bonne humeur, de chant et pourquoi pas de danse...

En cas de conditions météo lamentables, la soirée sera annulée car nous ne pourrions pas nous rapatrier au Foyer Rural occupé ce soir là... On croise les doigts !

Et on cherche une solution... au cas où (Achat d'une grenouille ? Danse indienne ? Autre ?)

Le Foyer Rural a tenu son Assemblée Générale le lundi 9 juin 2008 à 18h30. L'assistance nombreuse (27 personnes, membres et nouveaux membres) a conforté l'ensemble des participants de l'intérêt de faire vivre et prospérer cette association par l'arrivée de « sang neuf » au sein de ses membres.

M. Pierre GOULARD, président, M. PELAMATTI, trésorier et M. Florent MALETTE, secrétaire, informaient l'assemblée de leur intention de ne pas renouveler leurs mandats tout en restant membres actifs de l'association.

C'est désormais M. Claude DIGARD qui préside aux destinées du Foyer Rural. Il sera assisté de Florent MALETTE (Fêtes), Mme Micheline TALON (Gymnastique), Mme Maryse VAILLANT (Bibliothèque), vice-présidents. Une nouvelle Trésorière Mme Michèle PELAMATTI sera assistée de M. Gérard LABUSSIÈRE et Mme Monique VALIN, trésoriers-adjoints, et une nouvelle Secrétaire, Melle Murielle PHILIPPON sera assistée de Mme Sandrine RENOULT, secrétaire adjointe.

Il était évident pour tous que Foyer Rural et Municipalité oeuvreront en partenariat étroit pour animer notre village.

D'ailleurs, la désignation du bureau à peine terminée, tout le monde s'est investi pour la préparation matérielle de la Fête de la Musique. La touche finale sera donnée le lundi 16 juin à 18h au Foyer Rural.

De même, un premier canevas des festivités du 14 juillet est déjà bien avancé. Nous avons la chance d'un long week-end et donc quelques innovations sont envisagées cette année.

Et bien entendu, rien de tel qu'un petit verre de l'amitié pour clore l'Assemblée et faire plus ample connaissance avec les « nouveaux »

14 JUILLET 2008



Le programme des festivités sera arrêté en partenariat avec le Foyer Rural et vous sera ultérieurement communiqué. Surveillez vos boîtes aux lettres !

SORTIES SPECTACLES



Les habitants de Gland ont la possibilité de s'associer avec ceux de Brasles pour des sorties spectacles.

Au programme :

- 19 octobre 2008 : Déjeuner spectacle à BOBINO,
- 25 janvier 2009 : KALINKA au Grand Rex.

Si vous êtes intéressé(e)s, contacter M. Gérard LABUSSIÈRE pour tout renseignement complémentaire

EN PROJET Avec LE FOYER RURAL

Ce ne sont pas les idées qui manquent pour élargir les activités du Foyer Rural. Des bénévoles nous ont fait des propositions.

Mais un peu de patience. Il faut leur donner corps. Une naissance demande un peu de temps.

Peut-être avez vous des talents cachés que vous aimeriez faire partager. Le foyer est à votre écoute. Venez nous en parler...

MARCHEURS



Vous aimez vous promener pour le plaisir ? Alors n'hésitez pas !

Chaque matin de la semaine (sauf week-end et jours fériés) vous avez rendez-vous devant l'atelier communal à côté du foyer à 10h30 pour partir vous oxygéner aux alentours de notre village. Une occasion de rencontre avec vos concitoyens...

RANDONNÉE PEDESTRE Du 1^{er} mai 2008

Cette année, en ce 1^{er} mai, ce sont 61 randonneurs dont 43 Glanais qui quittent le Foyer Rural pour un périple qui va les conduire d'abord vers Mont St Père par un chemin serpentant dans les vignes.

Puis, à l'entrée du village, le groupe

aborde un tracé escarpé en direction de l'étang de Trugny.



Vers 10h30, une substantielle collation réconforte les marcheurs qui, à travers bois, et souvent au prix de passages acrobatiques en raison de la boue, parcourent les larges allées et cueillent, ça et là, le muguet naissant.



Puis ils entament leur descente vers le village en faisant une nouvelle halte à la table d'orientation.

Vers 13 heures, 73 convives sont réunis le kir suivit d'un très agréable repas. Au menu, entrées, jambon d'York, fromage, salade et pour terminer un délicieux bavarois aux framboises et au chocolat.

En somme, une excellente journée appréciée de tous.

DES VISITEURS à GLAND

D'après les textes de Tristan et Alexis, de la classe de 6^{ème} 3 du collège de Charly sur Marne

« Vendredi 30 mai 2008 - Visite des lavoirs de Gland :

Nous avons visité les lavoirs de Gland. : M. le Maire et M. Sonnette étaient nos guides. La commune de Gland dispose de 4 lavoirs autrefois en service. Les lavoirs sont alimentés par des sources qui sont nombreuses à Gland. Il n'y a pas de lavoir au bord de la Marne ici. Dans un des lavoirs, les dimensions sont les suivantes ; 6m de long, 3m de large et 0,50 m de profondeur ; il se remplit en une nuit...



Les femmes et les enfants s'y retrouvaient pour laver le linge de la famille, une fois par mois en général. Les femmes utilisaient un battoir, des brosses de chiendent... Les lavoirs étaient des lieux de convivialité malgré la pénibilité du travail ; à côté du lavoir, il y avait la prison et un lieu pour les gens de passage avec de la paille pour qu'ils puissent se reposer. ..



L'eau courante est arrivée à Gland avant la 1^{ère} guerre mondiale, avec les fontaines au coin des rues ; l'électricité a été installée en 1926 ; pendant la guerre le village a été bien détruit comme les lavoirs. Depuis l'apparition des machines à laver dans les foyers, les lavoirs sont tombés peu à peu dans l'oubli et ne sont plus utilisés depuis les années 60.. Aujourd'hui de nombreuses communes rénovent leurs lavoirs qui font partie du patrimoine ; à Gland, ils vont rénover le deuxième lavoir visité car il fuit, la dalle est cassée... »